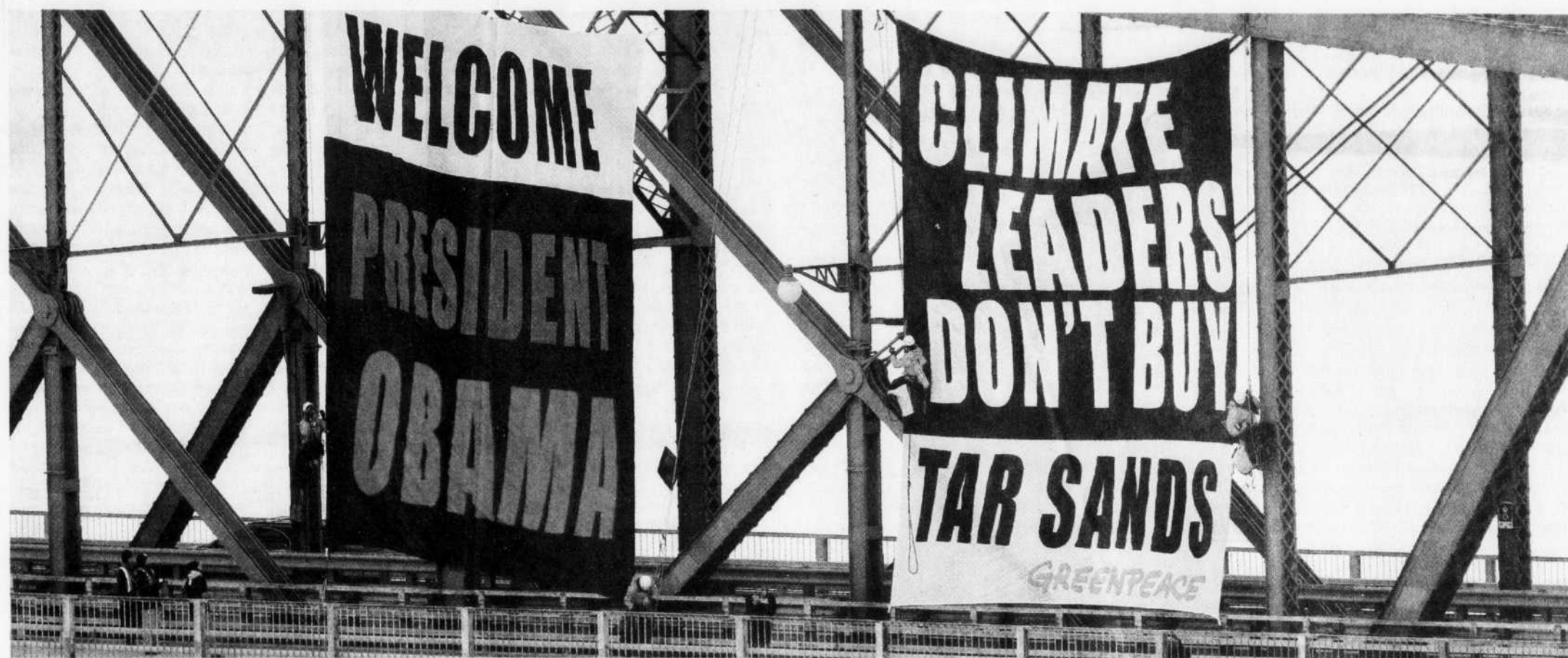


# LE DEVOIR



CHRIS WATTIE REUTERS

Vingt-quatre heures avant l'arrivée du président Barack Obama au Canada, des militants de Greenpeace ont accroché deux immenses banderoles sur le pont Alexandra à Ottawa. La première souhaitait la bienvenue au 44<sup>e</sup> président des États-Unis alors que la deuxième faisait remarquer que «les dirigeants écologistes n'achètent pas de sables bitumineux». Greenpeace prie Barack Obama d'appuyer des normes favorisant l'achat de combustibles ayant un bilan carbonique peu élevé, ce qui limiterait grandement l'importation de pétrole des sables bitumineux de l'Alberta.

## BARACK OBAMA À OTTAWA

# L'hydroélectricité à l'ordre du jour

### Québec compte sur Harper pour promouvoir l'énergie hydroélectrique auprès du président américain

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Jean Charest compte sur Stephen Harper pour promouvoir l'hydroélectricité auprès de Barack Obama, lors de leur rencontre d'aujourd'hui à Ottawa. Québec se désole que l'hydroélectricité ne soit pas considérée comme une énergie «renouvelable» par le gouvernement fédéral aux États-Unis en raison d'antiques décisions du département d'État.

Le premier ministre québécois le soulignait hier matin à l'entrée du conseil des ministres: «Les lois américaines ne reconnaissent pas la "grande

hydraulique" comme étant une énergie renouvelable. La grande hydraulique, c'est de l'énergie qui nous vient des grands barrages hydroélectriques québécois.» Abordant la question «du plafonnement et de l'échange des crédits pour les réductions de gaz à effet de serre», qui serait selon lui à l'avantage de l'économie du Québec, M. Charest a lancé: «On attend des signaux de M. Obama là-dessus aussi.»



Barack Obama

Lors d'un entretien téléphonique samedi, Jean Charest a explicitement demandé à Stephen Harper d'aborder la question avec le président américain, qui fera un passage éclair à Ottawa aujourd'hui. Marquant une rupture

avec l'administration Bush, Barack Obama veut encourager le développement d'énergies «vertes» et compte y investir 20 milliards \$US. Québec y voit une occasion à ne pas rater. Estimant qu'Hydro-Québec n'avait pas suffisamment intégré cette occasion à sa planification stratégique, le ministre des Ressources naturelles, Claude Béchard, a d'ailleurs exigé que la société d'État refasse sa planification.

### L'énergie à l'ordre du jour

Jeudi dernier, le ministre des Relations internationales, Pierre Arcand, s'est rendu à Ottawa

VOIR PAGE A 8: HYDRO

# Tourner la page des années Bush

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Le rapide tour de piste canadien de Barack Obama aujourd'hui est-il plus important pour Stephen Harper que pour le président américain? Plusieurs observateurs politiques pensent que le premier ministre doit saisir l'occasion pour tourner la page sur les années de George W. Bush.

Barack Obama restera moins de sept heures à Ottawa, avant de rentrer à Washington pour gérer la crise économique qui secoue son pays.

VOIR PAGE A 8: PAGE



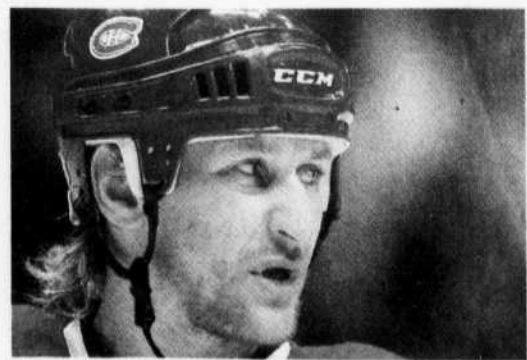
MIKE BLAKE REUTERS

## LE MONDE

### La situation dégénère en Guadeloupe

Un homme a été tué par balle

■ À lire en page B 5

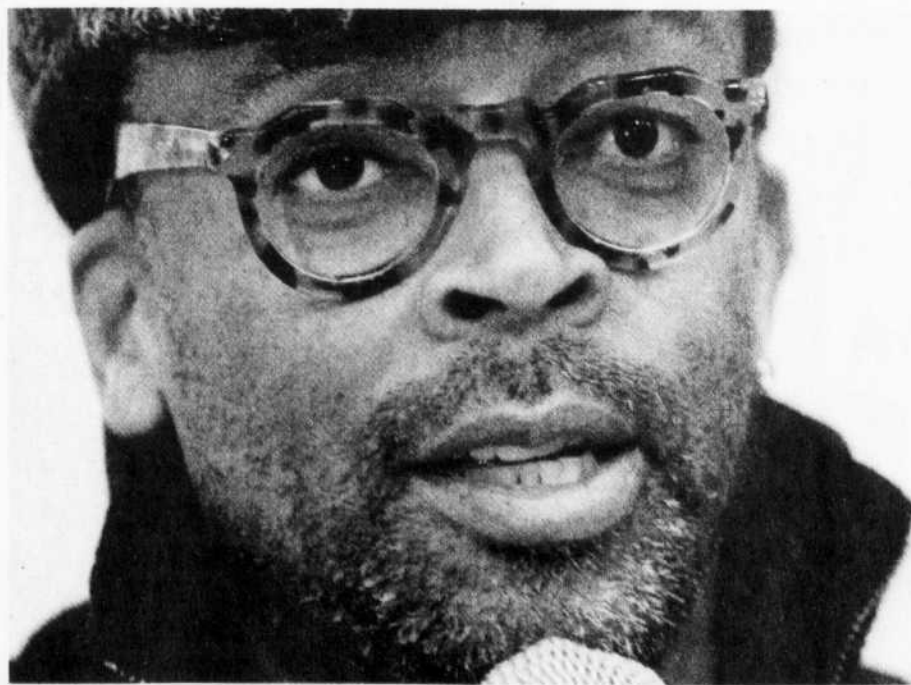


JULIEN TACK AGENCE FRANCE-PRESSE

## ET PUIS EUH

### Jean Dion se penche sur l'affaire Kovalev

■ À lire en page B 6



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le réalisateur Spike Lee s'est réjoui hier, devant des centaines d'étudiants de l'université Concordia, de l'élection de Barack Obama à la présidence des États-Unis: «Je souris encore quand je l'entends désigné comme le président Barack Obama. Un événement révolutionnaire s'est produit.»

### À Montréal dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs

# Spike X

Le réalisateur afro-américain Spike Lee rencontrait hier les étudiants de l'université Concordia pour leur parler vocation, culture afro-américaine, cinéma et bien sûr du nouveau président des États-Unis.

STÉPHANE BAILLARGEON

Le président Barack Obama arrive aujourd'hui pour une visite éclair à Ottawa, son premier voyage officiel à l'étranger. Hier, à Montréal, le réalisateur américain Spike Lee (*Malcolm X*, *4 Little Girls*, *She's Got to Have It...*) a déroulé un tapis rouge à la mesure du héros surplissant.

«Vous êtes chanceux de vivre aujourd'hui alors que cet homme est devenu président des États-Unis d'Amérique, a-t-il dit d'entrée de jeu à des centaines d'étudiants de l'université

Concordia. Je ne pensais jamais voir ce miracle arriver de mon vivant. Je souris encore quand je l'entends désigné comme le président Barack Obama. Un événement révolutionnaire s'est produit. Je ne suis séparé que par quatre générations de l'esclavage en Amérique. Des esclaves noirs ont bâti l'Amérique et ont érigé la Maison-Blanche et maintenant un Noir l'occupe. Il a prêté le serment d'allégeance sur la même Bible que le président Abraham Lincoln, qui a libéré les esclaves. Et maintenant, Barack Obama est la plus puissante personne du monde.»

VOIR PAGE A 8: LEE

# L'ombre de Khadr suivra Harper

Le Canada est le seul pays occidental à ne pas avoir rapatrié ses citoyens emprisonnés à Guantánamo

CLAUDE LÉVESQUE

Il ne fait pas de doute que la question de Guantánamo et de son jeune pensionnaire canadien Omar Khadr sera soulevée au cours de la visite éclair du président Barack Obama, aujourd'hui à Ottawa. Si le premier ministre Stephen Harper ne le fait pas lui-même, comme l'y invitent plusieurs organisations de défense des droits fondamentaux, d'autres le feront probablement à sa place.

Le gouvernement canadien se trouve dans une position assez étrange car il n'a jamais cessé de défendre la justice d'exception en vigueur dans cette prison que le nouveau président américain veut fermer dans moins d'un an. Ce système judiciaire a été critiqué par de très nombreux groupes, y compris par ses propres procureurs. En outre, le Canada est le seul pays occidental ou «démocratique» qui n'a pas réclamé le rapatriement de ses citoyens emprisonnés là-bas.



Omar Khadr

### 800 hommes

Près de 800 hommes sont passés par la prison de Guantánamo depuis son ouverture en janvier 2002. La plupart avaient été arrêtés en Afghanistan ou au Pakistan au début de la «guerre contre la terreur».

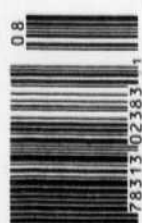
Les citoyens de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Australie, de l'Espagne, de la Suède, du Danemark et de la Belgique sont tous retournés dans leur pays, à la suite de demandes formulées par leur gouvernement.

L'accueil qui a été réservé à ces ex-détenus varie selon les pays et selon les cas individuels. Certains ont été immédiatement libérés, d'autres ont

VOIR PAGE A 8: GUANTÁNAMO

## INDEX

Annonces..... B 4	Idées..... A 7
Avis publics.. B 6	Météo..... B 6
Bourse..... B 2	Monde..... B 5
Culture..... B 8	Mots croisés.. B 8
Décès..... B 4	Sports..... B 6
Économie..... B 1	Sudoku..... B 5
Éditorial..... A 6	Télévision..... B 7



## ACTUALITÉS

## Des écoles en lutte contre l'intimidation

Plus d'une semaine après la disparition du jeune David Fortin, la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV) de Longueuil a présenté hier un plan d'action contre l'intimidation qui sera appliqué dans 11 de ses écoles.

«L'intimidation, ça ne passe pas avec moi!» vise à outiller les élèves, le personnel des écoles ainsi que les parents pour qu'ils puissent faire face à diverses situations d'intimidation comme le tagage, le harcèlement psychologique et la violence physique.

«Ce qui fait la distinction, c'est la concertation de plusieurs écoles qui ont réuni les forces et les compétences de tous leurs professionnels pour assurer un plan plus pointu, plus constant et plus près des clientèles», a indiqué la directrice de l'école Pierre-D'Iberville, Francine Désorcy.

La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, a salué l'initiative de la CSMV et promis qu'elle allait écrire à toutes les commissions scolaires pour leur rappeler l'importance de prendre au sérieux l'intimidation. «C'est une question importante et je vais rappeler qu'il est important d'agir», a souligné Mme Courchesne.

Francine Désorcy a indiqué que, depuis l'instauration du plan en septembre dernier, seuls deux cas d'intimidation avaient été relevés dans les corridors de son école, contre 12 pour la même période en 2007-08.

Selon une étude publiée par l'Association québécoise des psychologues scolaires, 10 % des élèves seraient victimes d'intimidation durant leur cursus scolaire, et 15 % de l'absentéisme serait attribuable à la crainte d'être intimidé.

## Toujours sans nouvelles de David Fortin

Quelque huit jours après la disparition de David Fortin à Alma, les policiers de la Sûreté du Québec nageaient toujours en plein mystère, hier. Les recherches se sont déplacées dans les arrondissements de Jonquière et de La Baie, à Saguenay, pour tenter de retrouver le garçon de 14 ans. Des bénévoles ont arpenté les rues afin de distribuer des affiches sur lesquelles se trouvait une photo et une description du jeune disparu.

Le directeur général de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean, Eric Blackburn, s'est pour sa part défendu que «l'école s'était acquittée de ses responsabilités et qu'elle n'avait pas manqué à ses devoirs ni commis de faute dans cette histoire-là».

D'après La Presse canadienne

## Le ministre de la Citoyenneté s'attire les foudres de la communauté arabe

Jason Kenney a coupé les vivres à la Fédération canado-arabe

La décision d'Ottawa de couper les vivres à la Fédération canado-arabe (FCA) sous prétexte qu'elle fait la promotion du terrorisme et de l'antisémitisme sème la consternation dans la communauté arabe du pays. Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Jason Kenney, est accusé d'avoir succombé au lobby pro-Israël.

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Jason Kenney sollicite peut-être les communautés ethniques, mais il ne s'est pas fait d'amis à l'intérieur du monde arabe. Mardi, alors qu'il participait à Londres à une conférence internationale sur l'antisémitisme, le ministre a annoncé qu'à compter de 2010, Ottawa ne versera plus les 447 297 \$ à la fédération dirigée par Khaled Mouammar. Il reproche à ce dernier de s'être prononcé contre la candidature de Bob Rae à la direction du Parti libéral du Canada simplement parce que son épouse avait des liens avec le Congrès juif canadien. Il lui reproche aussi d'avoir fait circuler un courriel — celui qu'a transmis la bloquiste Maria Mourani — contenant de la propagande islamique et pro-Hamas.

«Ces organismes sont libres, dans la limite de nos lois et de la liberté d'expression, de dire ce qu'ils

pensent, mais ils ne devraient pas s'attendre à recevoir du financement de l'État, de l'argent des contribuables ou quelque forme que ce soit de reconnaissance du gouvernement», a déclaré le ministre. J'encourage tous les autres gouvernements à adopter une approche similaire avec les organismes qui pardonnent la violence contre les Juifs ou qui expriment des sentiments antisémites.»

Notons que le président de la FCA a en outre qualifié M. Kenney et d'autres élus fédéraux de «putes professionnelles» lors d'un récent rallye reprochant au Canada son refus de critiquer les actions d'Israël à Gaza.

Khaled Mouammar déplore cette «triste situation», d'autant plus, dit-il, que l'argent finance un programme d'insertion de nouveaux arrivants. Les actions politiques de la FCA, dit-il, sont menées bénévolement. «Pourquoi nous coupe-t-il les vivres? Parce qu'il ne partage pas notre point de vue sur le conflit palestinien.» Il reproche à Jason Kenney d'être une «personne vindicative, biaisée sur le plan idéologique, qui n'accepte aucune critique d'Israël parce qu'il l'assimile automatiquement à de l'antisémitisme».

Le Congrès islamique du Canada a aussi critiqué la décision. Le directeur exécutif, Zihad Delic, reproche au ministre de conclure que le groupe

est raciste et favorable au terrorisme sans autre forme de procès. «Si quelque chose d'illégal a été commis, qu'il prouve qu'il y a eu illégalité. La communauté arabe est la seule considérée coupable jusqu'à preuve du contraire.»

Même Diane Ralph, la représentante d'Independent Jewish Voices, un petit organisme d'une centaine de personnes juives critiques d'Israël, conteste la coupure. Elle considère le président de la FCA comme un «homme de grande intégrité».

À l'opposé, le Congrès juif canadien félicite le ministre. Le président, Bernie Farber, estime que le problème avec la Fédération canado-arabe réside dans son président, qui fait selon lui la promotion du Hamas et du Hezbollah. «Dans le passé, nous avions des rapports cordiaux avec la FCA. Nous avions des désaccords, mais civilisés. [...] Oui, c'est personnel d'une certaine manière, mais une organisation a ce qu'elle mérite lorsqu'elle porte à sa tête une personne comme cela.»

Le musulman séculaire Tarek Fatah applaudit lui aussi. Selon lui, l'organisme s'adonnait à l'endoctrinement plutôt qu'à la véritable intégration des nouveaux arrivants. Aucun des trois partis d'opposition à Ottawa n'a approuvé le geste de Jason Kenney.

Le Devoir

## L'état de santé décline en vieillissant, mais seulement après 70 ans

LISA-MARIE GERVAIS

Après 40 ans, les Canadiens continuent d'être en bonne santé et conservent une bonne qualité de vie, révèle une nouvelle analyse des données de l'Enquête nationale sur la santé de la population faite par Statistique Canada. Ce n'est qu'à 70 ans que leur qualité de vie liée à leur santé commence à décliner.

L'étude a également démontré qu'il est significatif d'inclure dans les résultats les personnes âgées en institution, c'est-à-dire qui vivent depuis un certain temps hors du foyer familial. Le portrait est

plus juste et démontre d'ailleurs que les résultats donnent une image moins optimiste du vieillissement. «La plupart des études canadiennes n'incluent pas les personnes en institution. Certains jugeaient que leur pourcentage était trop faible et qu'il n'allait pas faire une différence», a expliqué Julie Bernier, analyste chez Statistique Canada. «Mais nous, on a constaté que ça a un impact.»

L'outil utilisé pour mesurer la qualité de vie possède huit composantes, qui sont des normes dont se servent plusieurs pays du monde, soit la vision, l'ouïe, la parole, la mobilité, la dextérité manuelle, l'émotion, la fonction cognitive et la douleur. La qua-

lité et l'espérance de vie se sont toutes deux montrées supérieures à la moyenne mondiale.

Si les femmes vivent plus longtemps que les hommes, 82 ans contre 77 en moyenne, ceux-ci auraient par contre une meilleure qualité de vie au moins jusqu'à 74 ans, âge auquel plusieurs commencent à mourir. «Le statut socioéconomique est souvent un bon déterminant pour la santé, et les femmes sont moins instruites et peuvent gagner moins que les hommes», avance Julie Bernier pour expliquer la différence.

Le Devoir

Crédit d'impôt pour la condition physique des enfants  
 Fractionnement du revenu de pension  
 Montant personnel de base  
 Prestation fiscale pour le revenu de travail  
 Déduction pour outillage des gens de métier  
 Subvention incitative aux apprentis  
 Crédit d'impôt pour le transport en commun  
 Montant personnel de base  
 Déduction pour outillage des gens de métier  
 Subvention incitative aux apprentis  
 Crédit d'impôt pour la condition physique des enfants  
 Fractionnement du revenu de pension  
 Montant personnel de base  
 Prestation fiscale pour le revenu de travail  
 Déduction pour outillage des gens de métier  
 Subvention incitative aux apprentis  
 Crédit d'impôt pour le transport en commun  
 Montant personnel de base

## Des réductions d'impôt à votre portée. Demandez-les.

Le gouvernement du Canada a mis en place plusieurs mesures de réduction fiscale pour aider les Canadiens à payer moins d'impôt sur leur revenu. Réduire les impôts fait partie du Plan d'action économique du Canada.

Ces mesures sont conçues pour profiter aux particuliers et aux familles de tous les milieux.

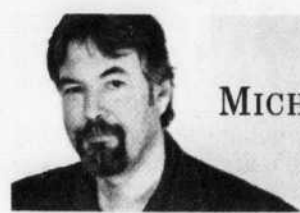
**Vous les avez méritées. Demandez-les.**

Découvrez ce à quoi vous avez droit et comment produire votre déclaration de revenus en ligne à [canada.gc.ca/infoimpot](http://canada.gc.ca/infoimpot).

Ou faites le 1-800-959-7383 (ATS : 1-800-665-0354).

## ACTUALITÉS

## R.I.P.



MICHEL DAVID

Le président de la Commission des champs de bataille nationaux, André Juneau, devrait plutôt être reconnaissant aux « extrémistes », qui lui ont permis d'invoquer des raisons de sécurité pour annuler une pitoyable mascarade qui témoignait de son incurie.

« Nous ne pouvons, en tant que gestionnaires responsables, risquer de compromettre la sécurité des familles et des enfants qui pourraient assister à l'événement », a-t-il déclaré lors de sa conférence de presse de mardi.

En réalité, un gestionnaire responsable n'aurait jamais dû engager l'organisme public dont il avait la charge dans une opération qui relevait de la provocation pure et simple, mais les zélotes sont par définition irresponsables.

Ce serait faire injure à cet ardent promoteur de l'unité canadienne que de croire qu'il était inconscient de la dimension politique du dossier. À l'entendre comparer le projet de reconstitution de la bataille des plaines d'Abraham à la *Fabuleuse Histoire d'un royaume*, qui raconte l'épopée du Saguenay-Lac-Saint-Jean, on a la désagréable impression d'être pris pour un imbécile.

Il ne faisait aucun doute que les souverainistes allaient sauter sur l'occasion pour tenter de relancer leur projet, même si le PQ a rejoint la parade avec la lenteur et l'hésitation qui lui sont devenues habituelles. L'indignation soulevée par l'initiative de la CCBN a cependant été partagée par une grande partie de la population, y compris de nombreux fédéralistes.

À son habitude, Josée Verner n'a rien vu, mais ses collègues québécois du cabinet Harper ont fini par comprendre que l'événement n'était pas « rassembleurs », pour reprendre l'euphémisme de Jean-Pierre Blackburn.

M. Juneau soutient que personne à Ottawa ne lui a demandé d'annuler la reconstitution. Avec sa longue expérience, ce haut fonctionnaire n'avait cependant pas besoin d'un dessin pour comprendre qu'à partir du moment où les conservateurs avaient décidé d'appuyer la motion présentée par le Bloc québécois, qui réclamait sa comparution devant un comité parlementaire, c'est que le gouvernement Harper se posait de sérieuses questions.

Certains ont voulu voir dans cette annulation une manifestation de la « couardise » du camp fédéraliste, qui a permis aux souverainistes d'imposer leur interprétation de l'histoire. Fallait-il envoyer une véritable armée sur les Plaines pour protéger les bivouacs des soldats d'opérette? La scène aurait été saisissante, mais il n'est pas évident que l'option fédéraliste y aurait gagné.

Il est vrai qu'on peut interpréter l'histoire de différentes façons, selon l'analyse qu'on fait du présent. Par exemple, Michael Ignatieff, même s'il manifeste plus de retenue aujourd'hui, a écrit que la Conquête avait « apporté l'autonomie aux Canadiens français pour la première fois » et « assuré la survie d'un Québec démocratique en Amérique du Nord ». Bref, la douloureuse défaite de 1759 aurait finalement été un mal pour un bien.

On peut voir les choses autrement. Après l'écrasement de la Nouvelle-France, les vaincus ont survécu à la décapitation de leur société et aux tentatives d'assimilation du conquérant. Deux cent cinquante ans plus tard, leurs descendants sont soumis à une Constitution qui leur a été imposée et les lois qu'ils ont adoptées pour protéger leur langue sont systématiquement contestées.

Il faut sans doute se réjouir de voir la CCBN organiser des colloques où il sera loisible de débattre de ce qui s'est réellement passé sur les Plaines, mais cela ne change rien à ce que cette bataille représente pour bon nombre de Québécois.

Crécy, Azincourt ou Waterloo sont peut-être de mauvais souvenirs pour les Français, mais les plaies sont refermées depuis longtemps. Celles de 1759 sont toujours ouvertes. À défaut d'être compris, cela devrait être respecté. C'est si le projet de reconstitution avait été maintenu au mépris de cette douleur que les souverainistes auraient vraiment fait avancer leur cause.

L'ancien président de la Commission de la capitale nationale, Pierre Boucher, propose que, dans un geste de réconciliation, la CCBN cède les Plaines à la Ville de Québec ou encore au gouvernement. Disons tout de suite que cette deuxième possibilité semble préférable. Privé du *party* qu'il anticipait l'été prochain, l'ineffable maire Labeaume serait bien capable de refuser!

Plusieurs applaudiront certainement à la proposition de M. Boucher. Malheureusement, elle semble bien peu réaliste. À en juger par la réaction très négative des internautes du Canada anglais à l'abandon du projet de reconstitution, la restitution des Plaines provoquerait une véritable révolte.

Dans ce merveilleux pays, il ne faut pas creuser longtemps pour se heurter au roc constitutionnel. En 1908, c'est en vertu du pouvoir déclaratoire reconnu à la législature fédérale par l'article 92 (10) de la Loi constitutionnelle de 1867 qu'Ottawa a décrété qu'il était à « l'avantage général du Canada » d'exproprier les Plaines.

Cela signifie que, pour nous les rendre, il faudrait qu'un gouvernement présente à la Chambre des communes un autre projet de loi expliquant que le Canada n'a plus avantage à les conserver. C'est tout simplement impensable. À moins d'avoir du temps à perdre, il serait futile de gaspiller ses énergies à cette reconquête symbolique. D'ici à ce que le Québec devienne un État souverain, aussi bien laisser les morts de 1759 reposer en paix.

mdavid@ledevoir.com

La bataille des plaines d'Abraham

## L'image du Québec à l'étranger a été ternie, dit Jean Charest

La Conquête n'a pas si mal tourné pour les francophones, a déjà écrit Michael Ignatieff

Le premier ministre Jean Charest affirme que la controverse qui a sonné le glas de la reconstitution de la bataille des plaines d'Abraham a terni l'image du Québec à l'étranger. De son côté, le chef libéral fédéral Michael Ignatieff a déjà écrit que les Québécois n'ont pas été totalement perdants lors de la Conquête.

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Le premier ministre Jean Charest est revenu hier sur la controverse qui a entouré le projet de reconstitution de la bataille des plaines d'Abraham de 1759, où les Français ont capitulé devant les Anglais. Selon lui, les « dérapages » et les « allusions à la violence » qui ont entouré le débat sur cette reconstitution a été une « fausse note » pour la société québécoise.

M. Charest, qui s'était empressé de se dissocier de la commémoration-spectacle que préparait la Commission des champs de bataille nationaux pour souligner le 250<sup>e</sup> anniversaire de la bataille des plaines d'Abraham l'été prochain, est par ailleurs satisfait de la décision de l'organisme fédéral d'abandonner le projet. Il faut « tourner la page », a-t-il dit.

Avant la séance hebdomadaire du conseil des ministres à Québec, M. Charest a lancé une flèche au Parti québécois, qui entretient selon lui des « liens » avec les mouvements à l'origine des menaces de « dérapages ».

Le Parti québécois a répliqué en fin de journée hier. « Nous nous sommes toujours opposés à toute forme de violence ou d'appel à la violence », a dit le leader parlementaire péquiste, Stéphane Bédard.

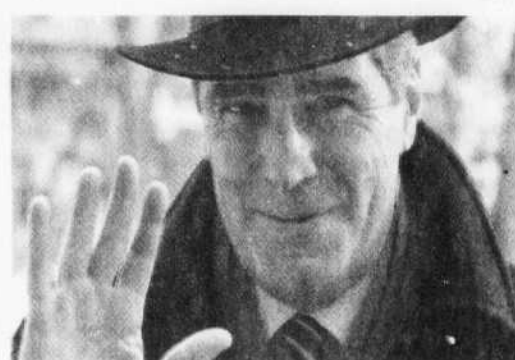
## La Conquête

Le chef libéral fédéral Michael Ignatieff a laissé beaucoup de traces de ses pensées lors de sa carrière



Jean Charest

JACQUES NADEAU LE DEVOIR



Michael Ignatieff

CLEMENT ALLARD LE DEVOIR

re d'intellectuel et d'universitaire. L'histoire du Canada et la Conquête de Québec ne fait pas exception.

Mardi dernier, Michael Ignatieff n'a pas voulu s'étendre sur la controverse qui a entouré la reconstitution de la bataille des plaines d'Abraham. Il a simplement accusé les souverainistes d'avoir voulu dominer un « débat libre » sur le sens à donner à l'histoire du pays. Le chef libéral a aussi soutenu qu'il était inapproprié de fêter cette défaite des Français.

Mais le 28 août 1999, dans un texte qu'il a signé dans le *National Post*, il s'exprimait plus longuement sur le sujet, affirmant que l'histoire doit reposer sur des faits et non pas seulement sur l'interprétation que le camp du vaincu et celui du vainqueur en font.

Assez brutalement, il disait ceci: « Ça serait bien un jour si les Québécois pouvaient admettre que la Conquête n'a pas si mal tourné pour eux et que les Britanniques, finalement, ont permis de garder leur religion et leurs lois même s'ils ont imposé le cadre [matrix] commun de leurs institutions. »

Mardi, M. Ignatieff a d'ailleurs déclaré qu'il trouvait « surprenant » l'épanouissement des francophones en Amérique du Nord dans ce contexte.

Dans le même texte de 1999, Michael Ignatieff sermonnait également le Canada anglais. « Il serait aussi bien que les Anglais admettent que les Français ne sont pas juste des agités qui vont toujours menacer notre unité nationale, mais que leur présence a contribué à nous définir et à préserver ce qui fait de nous un peuple distinct », a-t-il écrit.

Il termine son texte en affirmant que, pour les deux peuples fondateurs, ce ne sera jamais la même version de l'histoire qui prévaudra. L'entourage de Michael Ignatieff n'a pas voulu commenter ce texte hier.

## Pas dans ma plaine

Par ailleurs, le premier ministre ontarien Dalton McGuinty a rejeté hier l'idée de reconstituer la bataille des plaines d'Abraham en Ontario, comme certains l'ont suggéré. « Il me semble qu'il y a plusieurs personnes, spécialement dans la province de Québec, qui sont anxieuses quand on parle de ce sujet. [...] Nous avons la responsabilité de ne pas aller de l'avant avec ce programme », a-t-il dit.

Le Devoir  
Avec La Presse canadienneMario Dumont  
serait sur le point  
d'annoncer la date  
de son départ

ROBERT DUTRISAC

Québec — Mario Dumont devrait annoncer très bientôt la date de son départ à titre de chef de l'Action démocratique du Québec et de député de Rivière-du-Loup.

C'est du moins ce à quoi les députés et le personnel politique de l'ADQ s'attendent. « Mario Dumont nous a avertis de nous préparer parce que ce serait pour bientôt », a indiqué hier le député de Beauce-Nord, Janvier Grondin.

« Connaissant Mario, je ne pense pas que ça traîne beaucoup. »

Le comité responsable de la course à la succession de Mario Dumont vient d'être renforcé et sera en mesure de soumettre prochainement à l'exécutif du parti une proposition sur les modalités entourant l'élection du nouveau chef adéquate. Le président de l'ADQ, Mario Charpentier, a annoncé hier que M<sup>e</sup> Marc-André Gravel, qui préside le comité, sera désormais appuyé par M<sup>e</sup> Sébastien Proulx, ex-député de Trois-Rivières, et par Sabrina Duguay. Celle-ci a participé à l'organisation des congrès et des conseils généraux de l'ADQ.

Le comité remettra ses recommandations sur les modalités de la course à la chefferie à l'exécutif deux semaines au plus tard après le départ effectif de Mario Dumont.

En outre, l'ex-député de Chauveau et candidat défait dans Chapeau à l'élection du 8 décembre, Gilles Taillon, reprend du service au sein du parti à titre de président de la Commission politique. Il remplace Stéphane Le Bouyonnet qui a quitté son poste après la débâcle électorale.

Le directeur des communications, Vital Adam, un salarié au sein du cabinet de Mario Dumont qui est parti après la déconfiture, a été remplacé par un bénévole, François Pratte, qui assume la présidence de la Commission des communications du parti. Il a été élu par l'exécutif en décembre. M. Pratte avait été très actif au sein du parti dans les années 2002-04.

Selon M. Grondin, quelques candidats à la succession de M. Dumont se sont manifestés ces derniers temps. « Je suis content de voir que ça suscite de l'intérêt », a dit le député. Il rencontre un candidat potentiel aujourd'hui même, a-t-il précisé, un militant adéquate de la région de Montréal. M. Grondin a parlé à Maxime Bernier, dont le nom a circulé, mais le député conservateur s'est dit « pas du tout intéressé à ça ». Quant au maire de Huntington, Stéphane Gendron, dont l'intérêt pour le poste de chef de l'ADQ s'accompagne d'un profond mépris pour sa députation, il devrait commencer par devenir membre du parti, estime M. Grondin.



Mario Dumont

COLOS santé  
bonne forme  
style de vie

20-21-22  
février

Place Bonaventure  
Montréal

Bonaventure

Conférences

Présentations

Plusieurs prix à gagner

Consultez le site Internet  
pour l'horaire et tous les détails

www.salonsfv.com



VENDREDI 14h à 20h  
SAMEDI 10h à 18h  
DIMANCHE 10h à 17h

eska

MIEUX-ÊTRE

Interne

Centre universitaire de santé McGill  
McGill University Health Centre

Blakes

93.5fm

Q22

CKOI

FASHION  
FASHIONMAGAZINE.COM

Le Devoir

## ACTUALITÉS

Intégration d'élèves en difficulté

## Les enseignants réclament plus de moyens de Québec

ALEXANDRE SHIELDS

Le gouvernement libéral a beau l'avoir annoncé en grande pompe en juin 2008, le Plan d'action pour soutenir la réussite des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) tarde à se mettre en place, ont plaidé hier des acteurs du monde de l'éducation présents au Colloque 2009 de la Centrale des syndicats du Québec.

«Très, très peu de choses ont été faites», a ainsi déploré la présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE), Manon Bernard, rappelant que les moyens manquent toujours aux enseignants qui ont à composer avec ces élèves, qui représenteraient 16 % de la population scolaire. «Le message qui est envoyé, c'est que tout doit reposer sur les épaules des enseignants», a-t-elle soutenu.

## Appliquer la loi

«Ce qu'on demande, a poursuivi Mme Bernard, c'est une application stricte des articles 234 et 235 de la Loi sur l'instruction publique. On considère que ces articles ne sont pas appliqués.» Ladite loi stipule en fait que la commission scolaire a l'obligation d'évaluer les besoins et les capacités de l'élève avant de procéder à l'intégration. «Mais pour nous, ce n'est pas fait. On demande donc des modifications à la loi ou un suivi beaucoup plus serré auprès des commissions scolaires.»

«De la même façon, on souhaite qu'on prenne en compte ce qu'est une "contrainte excessive" et ce qui porte atteinte aux droits des autres élèves, avant de décider d'intégrer un élève», a aussi précisé Mme Bernard, lors du lancement du guide *Référentiel: les élèves à risque et EHDAA*.

Fruit d'une recherche de la spécialiste de la question des élèves en difficulté Pauline Ladouceur, ce document devrait aider les enseignants à mieux cerner les différentes catégories de difficultés et de handicaps, et ainsi mieux les comprendre et demander le soutien approprié à chaque cas.

## Ressources insuffisantes

Car le problème pèse lourd pour plusieurs, selon les commentaires recueillis hier. C'est le cas de cette enseignante du primaire qui compte pas moins de sept élèves sous médication pour contrôler différents troubles de comportements ou psychologiques, sur un total de 21. «Les ressources ne sont vraiment pas suffisantes, a-t-elle expliqué sous couvert de l'anonymat. C'est toujours à moi de tout faire. Pourtant, il faudrait fournir beaucoup plus de services directs aux élèves, et non pas se contenter de donner quelques outils aux enseignants. Mais prenez l'orthopédagogue ou le psychologue. Il est habituellement là une ou deux journées par semaine.»

Il n'a pas été possible d'obtenir de précisions sur l'implantation du plan auprès de Québec hier. Annoncé en juin 2008, il prévoit d'abaisser de 20 % le nombre d'élèves par classe de la troisième année du primaire à la première secondaire, dans les milieux défavorisés. La mesure devrait être implantée progressivement à partir de l'automne 2009. Le gouvernement libérera par ailleurs les enseignants ponctuellement pour des concertations avec des spécialistes. Le plan ne prévoit cependant pas l'ajout de nouveaux spécialistes dans les écoles.

Le Devoir

Les coûts de construction ont doublé en deux ans

## Le projet de la rue Notre-Dame retourne sur la planche à dessin

En deux ans, les coûts du projet de modernisation de la rue Notre-Dame ont doublé. Ce vaste chantier, qui doit s'échelonner sur six ans, pourrait maintenant faire l'objet d'une révision à la baisse.

JEANNE CORRIVEAU

Tentant de comprendre ce qui a bien pu entraîner l'explosion de coûts de la modernisation de la rue Notre-Dame, la ministre des Transports, Julie Boulet, a demandé à ses fonctionnaires de revoir l'ensemble du projet. Pas question de renoncer à ce chantier, mais la facture devra être plus raisonnable, a-t-elle dit.

«On retourne les gens au travail parce qu'on ne trouve pas justifié que les coûts aient doublé en si peu de temps. On va revoir l'ensemble des estimations qui nous ont été données et on va optimiser le projet», a expliqué la ministre hier matin, quelques

minutes avant la réunion du conseil des ministres.

Estimée à 750 millions de dollars en 2007, la facture du projet est maintenant passée à 1,5 milliard, a révélé *La Presse* hier. L'évaluation initiale datait de 2006 et elle ne prévoyait pas l'indexation des coûts, a expliqué la ministre Boulet. De plus, au cours des deux dernières années, des bonifications ont été apportées au projet et des honoraires professionnels ont vraisemblablement été sous-estimés. Mais les explications fournies par ses fonctionnaires ne satisfont pas la ministre, qui leur a donné six mois pour ajuster le tir et trouver des solutions afin de ramener le projet à

des coûts «plus acceptables».

La ministre a appris la montée fulgurante des coûts du projet il y a trois semaines. Quelques jours plus tard, la ministre et le maire Gerald Tremblay ont convenu de garder le cap sur les travaux de réaménagement de la rue Notre-Dame, mais «pas à n'importe quel prix».

La Ville de Montréal se dit disposée à revoir le projet, mais elle n'entend pas renoncer à certains éléments qu'elle juge essentiels comme le concept de boulevard urbain et la desserte pour les transports en commun. Il faudra agir promptement, avertit le responsable des transports au comité exécutif de la Ville, André Lavallée, car il ne saurait être question de reporter le chantier. «Dès la semaine prochaine, la Ville va faire connaître les principales hypothèses à mettre sur la table», a-t-il indiqué.

Les travaux amorcés en décembre dans le secteur de la

rue Souigny se poursuivront, et les investissements de 60,1 millions prévus cette année pour l'aménagement d'un réseau cyclable et le déplacement d'infrastructures publiques seront maintenus, a-t-on indiqué au ministère.

Opposé à l'aménagement de huit voies de circulation automobile, le directeur général du Conseil régional de l'environnement (CRE) de Montréal, André Porlier, salue la volonté de la ministre de revoir le projet. Il craint toutefois que, dans cette réflexion, on sacrifie certaines bonifications consenties par Québec, comme les mesures d'apaisement de la circulation dans les quartiers environnants, l'aménagement des parcs, les murs antibruit et la plantation d'arbres.

Le Devoir  
Avec la collaboration  
d'Antoine Robitaille

## Dorval: les chauffeurs de taxi craignent de perdre le «meilleur stand» de taxi en ville

JEANNE CORRIVEAU

Aéroports de Montréal (ADM) songe à modifier la politique d'octroi de permis de taxis à l'aéroport Montréal-Trudeau en vigueur depuis 15 ans. Redoutant qu'un monopole soit accordé à une seule compagnie, des corporations de taxis ont réclamé hier le maintien du tirage au sort.

L'aéroport Montréal-Trudeau est reconnu pour être le «meilleur stand» de taxi en ville». Il y a un mois, ADM a annoncé aux 290 chauffeurs de taxis qui desservent l'aéroport à l'heure actuelle que le tirage au sort des permis prévu pour le 22 février prochain était reporté au 30 septembre 2009 et que l'échéance des permis en vigueur serait repoussée de sept mois. ADM a expliqué sa décision en disant vouloir «jumeler administrativement l'offre de service des taxis à celle des limousines».

«Le tirage au sort est une formule parfaite qui est juste et équitable», soutient M<sup>r</sup> Normand Painchaud, qui a été mandaté par 17 compagnies de taxis, détentrices de 85 % des permis de taxis de l'île de



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

ADM dit vouloir améliorer le service de taxi à l'aéroport Montréal-Trudeau, mais les chauffeurs craignent que cela puisse signifier le retour à un monopole.

Montréal, pour faire valoir leur cause. N'ayant pas obtenu les éclaircissements qu'ils souhaitent d'ADM et les rumeurs aidant, les chauffeurs se sont mis à craindre que l'exclusivité du service soit accordée à une compagnie, comme c'était le cas autrefois.

ADM soutient qu'il est prématuré de tirer de telles conclusions. S'appuyant sur des sondages menés auprès des passagers, la société a entrepris de revoir les normes en vigueur dans le but d'améliorer le service de taxi à l'aéroport, a expli-

qué hier Christiane Beaulieu, vice-présidente aux affaires publiques d'ADM. La société pourrait revoir la méthode d'attribution des permis, mais aucune décision n'a été prise à cet effet, a-t-elle insisté. Un appel d'offres sera d'ailleurs lancé au cours des prochaines se-

maines, car ADM cherche un partenaire qui l'aidera à déterminer quelle serait la meilleure façon de procéder. Ce partenaire agira-t-il comme consultant? Mme Beaulieu n'a pas pu répondre à cette question.

Le Devoir

Remboursement d'intérêts sur prêt

## Un ancien étudiant sur trois n'aurait pas touché son dû

ALEXANDRE SHIELDS

Plus de 26 000 personnes qui ont déjà contracté un prêt étudiant auprès du gouvernement québécois pourraient bien avoir droit à une belle surprise: un remboursement pouvant facilement atteindre les 500 \$, voire plus.

En juin 2008, la Cour suprême du Canada s'était en effet prononcée en faveur du dédommagement de quelque 80 000 anciens étudiants des cégeps et universités auxquels le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

avait facturé en trop des intérêts sur leur prêt étudiant contracté avant le 30 avril 1998.


Le montant moyen des remboursements s'élève à 500 \$, mais un étudiant a obtenu plus de 6200 \$. «Selon nos estimations, le tiers du groupe de 80 000 étudiants touchés par le recours collectif n'aurait pas encore fait leur réclamation», précise toutefois M<sup>r</sup> Guy St-Germain, un associé du cabinet Sternthal Katznelson Montigny, qui a piloté le recours collectif.

La marche à suivre pour obtenir justice est pourtant on ne peut plus simple. Les anciens étudiants touchés doivent s'inscrire sur le site Internet de l'Aide financière aux études. Aucune preuve, aucun document n'est exigé. Le montant du remboursement est calculé automatiquement et un chèque est envoyé dans la semaine.


Pour avoir droit au remboursement, les anciens étudiants doivent avoir obtenu leur dernier prêt étudiant avant le 30 avril 1998; ils doivent avoir terminé leurs études après le 30 avril 1998; et ils ne doivent pas avoir obtenu d'autres prêts étudiants après le 30 avril 1998. Les gens ont jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2009 pour réclamer leur dû.

Qui plus est, la Cour supérieure du Québec a donné gain de cause, le 27 janvier dernier, à quelque 15 000 anciens étudiants que l'Aide financière aux études refusait d'indemniser puisqu'ils étaient retournés aux études après le 30 avril 1998. Le gouvernement du Québec a cependant 30 jours pour porter la cause en appel.

Le Devoir

 **Camps d'été**  
2009

**MWS** DEPUIS 1983  
CAMPUS D'IMMERSION EN ANGLAIS



• Pour étudiants de 7 à 17 ans  
• Centre-ville de Montréal et Toronto  
• Camp de jour et résidence


Pour information:  
à Toronto: (416) 921-6998  
à Montréal: (514) 531-4193

www.mwscamps.com office@mwscamps.com

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez Isabelle Sanchez  
au 514 985-3454 ou à isanchez@ledevoir.com

**François Gendron**  
avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.  
Vieux Montréal 514.845.5545

**François Gendron**  
avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.  
Vieux Montréal 514.845.5545



CE SOIR 20 H

**CLUB SOCIAL**  
SPÉCIAL HIVER

**TV5**  
EN WEBDIFFUSION SUR  
CLUBSOCIAL.TV5.CA

## ACTUALITÉS

## Erreur judiciaire L'affaire Dumont tire à sa fin

BRIAN MYLES

La Couronne et la police de Boisbriand ont tardé à réagir lorsque D. L. a commencé à douter de l'identité de son agresseur, en 1992, en laissant entendre qu'il ne s'agissait peut-être pas de Michel Dumont. Quant à savoir si l'information s'est rendue jusqu'à l'accusé dans un délai utile, il reviendra au juge Benoît Emery de départager des versions contradictoires des faits.

La preuve est close dans le procès de 2,5 millions intenté par Michel Dumont contre les procureurs généraux du Québec et du Canada, pour sa condamnation à quatre ans et quatre mois de pénitencier pour viol. Un enquêteur à la retraite du Service de police de Boisbriand, Roger Lemay, a démontré hier avec éloquence les ratés de l'enquête complémentaire réalisée en 1992, quand D. L., la «victime» de Dumont, a fait état de ses doutes sur l'identité de son agresseur.

En février ou mars 1992, la dame a contacté la procureure Nathalie Du Perron-Roy pour l'informer qu'elle avait vu un homme ressemblant comme deux gouttes d'eau à Dumont. Pourtant, M<sup>e</sup> Du Perron-Roy a attendu jusqu'au 29 avril pour communiquer l'information au policier Lemay et exiger une enquête pour vérifier ses dires. Près de deux mois plus tard, le 23 juin, M. Lemay prenait une nouvelle déclaration de la victime, dans laquelle elle se disait persuadée d'avoir aperçu le sosie de Michel Dumont.

L'enquête complémentaire a débouché sur la production du rapport bourré de conjectures. Il est possible que D. L. ait aperçu Michel Dumont au club vidéo. Et tout aussi possible qu'il n'ait pas respecté ses conditions de remise en liberté en remettant les pieds à Boisbriand, a supposé le policier Lemay.

C'est une bombe dont Michel Dumont apprendra l'existence des années plus tard, alors qu'il est incarcéré au pénitencier de Cowansville. À l'hiver 1992, il préparait sa demande d'appel quand D. L. a fait part de ses hésitations. D'ailleurs, c'est en raison de ce doute raisonnable qu'il a bénéficié d'un acquittement, en 2001, à la suite d'une procédure exceptionnelle de révision judiciaire.

La Couronne prétend que l'enquête complémentaire a été acheminée par la poste régulière à l'avocat de Dumont à l'époque, feu Paul Gélinas. À la grande surprise de M<sup>e</sup> Du Perron-Roy, celui-ci n'a pas utilisé l'information en appel. Lors d'une émission à *Enjeux*, M<sup>e</sup> Gélinas a affirmé qu'il n'avait jamais reçu le rapport.

Dans son interrogatoire hors cour, M<sup>e</sup> Du Perron-Roy prétend qu'elle a confronté Gélinas au sujet de sa sortie à *Enjeux*. «Il a semblé perdu un peu puis, finalement, il s'est excusé [...]. Il m'a dit qu'il s'excusait s'il avait dit ça, là il ne savait plus trop», dit-elle.

Le juge Emery est aux prises avec des versions contradictoires au sujet de la transmission de ce rapport qui vont au cœur de la réclamation de Dumont.

Le Devoir

## EN BREF

### Décrets levés

Le comité exécutif a levé les 14 décrets d'expropriation adoptés en avril 2008 pour le secteur de Griffintown. Le promoteur Devimco ayant décidé de réduire l'ampleur de son projet de développement en raison du climat économique difficile, la Ville estime qu'il vaut mieux renoncer pour l'instant aux expropriations. Quant aux 17 réserves imposées dans ce secteur afin de procéder à des travaux d'infrastructures, le comité exécutif propose d'en maintenir six, dont celle permettant l'élargissement de la rue Peel. La résolution devrait être entérinée par le conseil municipal lundi soir prochain. Devimco a confirmé mardi que la première phase de son projet sera plus modeste que prévu et que la réalisation des phases subséquentes dépendra de la situation économique. — *Le Devoir*

## Une clinique privée offre une «assurance biologique»

Le sang de cordon ombilical pourra être prélevé et conservé pour usage futur

La clinique Ovo, qui offre depuis 2003 des traitements contre l'infertilité, annonçait hier la création d'une banque privée de sang de cordon ombilical, la première au Québec. Cette nouvelle banque entrera-t-elle en concurrence avec la banque publique gérée par Héma-Québec?

PAULINE GRAVEL

La clinique privée Ovo offre désormais aux parents d'enfants à naître la possibilité de prélever le sang du placenta et du cordon ombilical de leur progéniture et de conserver les cellules souches qu'ils contiennent dans une cuve d'azote liquide, contre des frais qui varieront en fonction de la durée d'entreposage. «La mise en banque des cellules souches du sang de cordon d'un bébé est une assurance biologique pour l'avenir. Elle permet de conserver le potentiel [thérapeutique] énorme des cellules souches pour cet enfant et ses proches parents», a fait valoir le D<sup>r</sup> François Bissonnette, directeur médical de la clinique Ovo, qui ne prévoit pas de concurrence entre la banque d'Ovo et la banque pu-

blique mise sur pied par Héma-Québec en 2003. «Héma-Québec ne prélève qu'un très faible pourcentage des cordons ombilicaux issus des quelque 85 000 accouchements qui ont lieu annuellement au Québec.»

Héma-Québec a en effet entreposé l'an dernier «quelque 1500 unités de sang de cordon» dans la banque publique qui met ses échantillons à la disposition d'une banque mondiale. «Les sept centres hospitaliers du Québec avec lesquels collabore Héma-Québec nous permettent d'atteindre et même de dépasser nos objectifs de croissance. Nous n'avons pas encore exploité au maximum ce que peuvent nous offrir ces centres», a indiqué le D<sup>r</sup> André Lebrun, vice-président aux affaires médicales de l'organisme, qui avoue ne pas s'attendre à souffrir de la présence



ATTA KENARE AFP

d'une banque privée. «Il en sera peut-être autrement s'il y a dix banques qui s'installent à Montréal», a-t-il lancé avant de préciser que les deux banques ont «des orientations complètement différentes». «Une banque publique n'a pas pour but de traiter seulement des malades d'une même famille. Elle peut servir à soigner des malades du monde entier, et vice-versa. De plus, nos échantillons sont destinés à des

gens qui sont malades maintenant et non pas à des gens qui pourraient souffrir dans le futur d'une maladie hypothétique.»

Le D<sup>r</sup> Michel Duval, directeur du département d'hémo-oncologie du CHU Sainte-Justine, où l'on a pratiqué à ce jour 160 greffes de cellules souches provenant de sang de cordon à des enfants souffrant d'un cancer du sang, ne s'inquiète pas du tout de l'arrivée d'une banque privée dans le paysage québécois. «Le nombre de gens qui congèlent [le sang de cordon de leur enfant] dans des banques privées, tel qu'on peut le voir aux États-Unis et en Allemagne où on retrouve à la fois des banques publiques et des banques privées, dépasse rarement 1%. Pour toutes les banques publiques, le problème est plus du côté des ressources nécessaires pour congeler tout ce sang de cordon que de la quantité de sang accessible», a-t-il commenté.

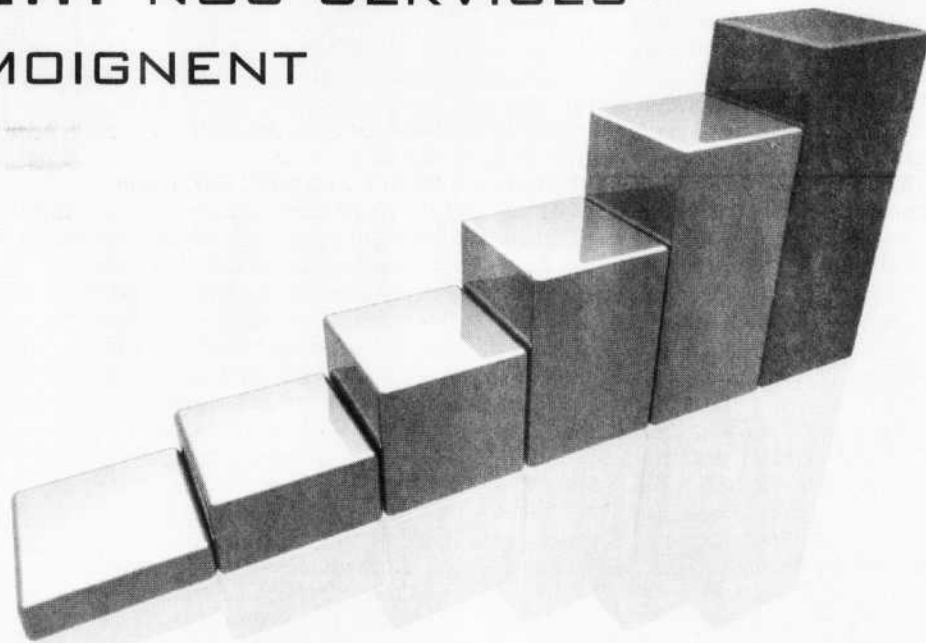
Somme toute, la grande majorité du sang de cordon est perdue, jetée au panier à la suite de l'accouchement. «C'est un gaspillage énorme pour la société», souligne le D<sup>r</sup> Bissonnette

qui a convaincu ses collègues du CHUM de l'urgence de récupérer ce sang de cordon à des fins de recherche. Les obstétriciens du CHUM — avec lequel Héma-Québec n'a pas établi de collaboration — collecteront donc le sang de cordon de toutes les femmes qui y auront préalablement consenti. Ils l'achemineront aux scientifiques du Groupe de recherche en transplantation et immunologie du sang de cordon du CHU Sainte-Justine, qui ne disposaient que d'un volume limité de sang de cordon provenant des spécimens rejetés par Héma-Québec. «Comme la banque de sang de cordon du CHU Sainte-Justine est fermée durant la fin de semaine, les spécimens qui seront récoltés durant ces jours seront récupérés par l'équipe de recherche et développement de la clinique Ovo afin de perfectionner la technologie employée pour préserver les cellules souches et améliorer leur utilisation», a indiqué le D<sup>r</sup> Bissonnette.

Le Devoir

s e r v i c e e n t r e p r e n e u r

NOUS SOMMES DES  
ENTREPRENEURS DANS  
L'ÂME... NOS SERVICES  
EN TÉMOIGNENT



La démarche Défi Croissance de LAVAL TECHNOPOLE est centrée sur les entreprises de Laval, car nous sommes convaincus que l'avenir économique de Laval reposera de plus en plus sur la croissance de nos entreprises.

Notre portefeuille de services comprend trois grandes familles (entrepreneur, accueil et développement immobilier et affaires internationales). Ces services sont conçus pour aider les entreprises à grandir et connaître le succès. Le service entrepreneur, que je dirige, comprend de nombreuses facettes de la vie des entreprises, depuis les plans d'affaires jusqu'aux aides financières, en passant par le coaching, la commercialisation, l'innovation, la formation et les services conseils.

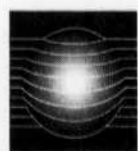
Nous sommes des gens d'affaires au sens où nous comprenons les défis des entreprises et nous aimons faire bouger les choses.

Donnez-moi un coup de fil au 450 978-5959, nous parlerons d'avenir et nous prendrons les bons moyens pour vous. L'équipe d'experts qui m'entoure peut vous rendre de grands services.



Vous n'êtes pas encore une entreprise de Laval? Joignez-vous à cette communauté économique, audacieuse et ambitieuse. Il y a une place pour vous à Laval.

Damien Cloutier  
Directeur



LAVAL  
TECHNOPOLE  
DES EXPERTS AU SERVICE DES ENTREPRISES DE LAVAL

DÉFI  
CROISSANCE

Pour aller plus loin... plus vite

www.lavaltechnopole.com

# ÉDITORIAL

## INDUSTRIE DE L'AUTO

### Impossible de dire non

Les deux grands de l'auto en difficulté, GM et Chrysler, ont dévoilé les grandes lignes du plan exigé par la Maison-Blanche pour les aider à surmonter la crise. Dans un cas comme dans l'autre, fermetures d'usines, mises à pied et concessions salariales sont au programme. Malgré cela, rien ne permet d'affirmer qu'ils parviendront à remonter le courant qui les emporte vers le gouffre.

Quelle que soit la façon dont on aborde la question, le scénario qui se dessine est négatif. D'un côté, il y a ceux qui proposent de laisser GM et Chrysler se placer sous la protection du tribunal, le temps de restructurer leurs opérations calmement, sans subir les pressions des fournisseurs qui veulent être payés et des employés qui veulent retirer un chèque de pension d'une caisse qui s'épuise à vue d'œil. Cette solution toujours possible éviterait au gouvernement américain de devoir consentir les dizaines de milliards de prêts nécessaires pour passer l'hiver, et plus encore au cours des prochaines années si la récession s'aggrave.

De l'autre côté, il y a ceux qui préviennent Washington et Ottawa: si vous refusez de venir en aide aux constructeurs, ceux-ci perdront ce qui leur reste de clients qui n'oseront plus acheter les voitures de deux entreprises en faillite. Il vous en coûtera encore plus cher en revenus fiscaux perdus et en prestations de chômage, sans compter la gigantesque facture des coûts de santé et des rentes des retraités laissés sans protection après la disparition des régimes d'assurance de ces grandes compagnies.

Le plan présenté cette semaine comporte plusieurs facettes. D'abord, GM veut réduire le nombre de marques de commerce à quatre (Chevrolet, Buick, Cadillac et GMC); réduire aussi le nombre de concessionnaires, d'usines de montage et d'emplois. Même chose pour Chrysler.

Au chapitre des coûts de production, les deux entreprises viennent tout juste de conclure des ententes avec les syndicats pour ramener la rémunération globale au niveau des constructeurs japonais. Les fournisseurs et les prêteurs devront aussi faire d'importantes concessions, sans parler des actionnaires qui ne recevront aucun dividende et dont la valeur de l'avoir en Bourse a littéralement fondu depuis 2007.

Si le plan est jugé acceptable par la Maison-Blanche, GM et Chrysler évaluent à 30 et à 9 milliards respectivement le montant minimum de l'aide dont elles auront besoin pour traverser la tempête. Il ne s'agit pas de subventions, mais de prêts qui devront être remboursés un jour, en autant bien sûr que la restructuration porte fruit.

Or, c'est bien là le problème: rien ne permet de dire que ces deux constructeurs parviendront à concevoir des modèles de voitures plus fiables et suffisamment d'avant-garde pour récupérer le terrain perdu. En plaçant l'accent sur des voitures plus petites et moins énergivores, les sociétés américaines s'engagent dans le même créneau que la concurrence japonaise et européenne. Ce faisant, elles devront aussi se satisfaire de marges bénéficiaires réduites en comparaison avec le passé récent. Voilà un défi majeur qu'il aurait fallu relever il y a 25 ans.

Le Canada devra aussi approuver un plan qui lui sera présenté cette semaine par les deux mêmes constructeurs. Attendez avant de juger. Mais ici comme là-bas, il est simplement impossible de dire non à l'industrie américaine de l'automobile, même si le risque d'échec est élevé et que la décision de venir en aide à d'aussi mauvais gestionnaires fait mal au cœur.

*j-rsansfacon@ledevoir.ca*

## LE 85<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE MUGABE

### L'homme grotesque

Il y a une semaine et un jour, Robert Mugabe et Morgan Tsvangirai, chef de l'opposition qui avait remporté les dernières élections, signaient un accord de gouvernement. Quarante-huit heures plus tard, Mugabe, qui prit un soin méticuleux à conserver le contrôle des armées et de la police, a ordonné la détention de l'élus que Tsvangirai avait choisi pour occuper le poste de ministre de l'Agriculture. Le prétexte? L'homme aurait ourdi en 2005 un complot contre le pays en général et Mugabe en particulier.

Après avoir ébranlé une coalition à peine née, après avoir fourni la nième preuve qu'il n'est pas du tout dans son intention de partager le pouvoir, ce chef d'État lugubre s'est employé à consacrer son temps à ce qu'il apprécie par-dessus tout: gâter sa propre personne. De quoi s'agit-il? L'organisation de son 85<sup>e</sup> anniversaire. Avant d'en décliner les détails qui ramènent Mugabe au rang des Bokassa, Ceausescu, Kim Jong Il, Idi Amin Dada et autres satrapes, deux ou trois choses doivent être rappelés ou précisées.

Sur les 11 millions de personnes que compte ce pays, pas moins de 7 millions survivent grâce à l'aide alimentaire de l'étranger. On calcule que 94 % des citoyens sont sans travail. Les écoles sont fermées, les hôpitaux également. Le long des routes, les gamins attendent le passage des camions qui transportent les céréales destinées aux animaux avant de se précipiter sur les graines qui s'échappent des baches. Quoi d'autre? L'épidémie de choléra, qui évidemment a été provoquée, préparée, par le méchant Britannique, de la même façon que le sida était une maladie de Blancs qui n'affecterait pas les Noirs...

Bon, l'anniversaire de monsieur. Au menu: 2000 bouteilles de champagne; 500 de Chivas de 22 ans d'âge; 8000 homards; 100 kg de palourdes géantes; 3000 canards; 4000 portions de caviar; 8000 boîtes de chocolat importées de France; 500 kg de fromages. On fait l'impasse sur le reste pour mieux retenir qu'il est suggéré de faire un don. Celui-ci a été fixé à un minimum de 45 000 \$. On notera qu'un maximum a été arrêté, 55 000 \$, mais qu'il a été spécifié que, la monnaie du pays ayant été rangée dans la catégorie feu de paille, le don doit être libellé en dollars, évidemment US.

Plus que jamais, la vision que Mugabe se fait du monde se confond avec l'absolutisme royal. Celle plus exactement qui stipule que tous les individus ont des devoirs, lui n'ayant que des droits. Pour mémoire, on retiendra que Mugabe a déclaré en décembre dernier que «le Zimbabwe m'appartient». Au moins, il faut lui reconnaître d'avoir eu la franchise de son opinion. Cela mis à part, Mugabe, c'est le grotesque et l'obscénité faits homme.



SERGE TRUFFAUT

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON  
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND



GARROFFE  
2009-02-19

## LETTRES

### Écoles privées: un modèle à revoir

Si l'élimination des subventions à l'école privée n'est pas la solution au problème de décrochage scolaire dans les écoles publiques, il n'en demeure pas moins que ce modèle est à revoir. On veut continuer à subventionner ce modèle? Eh bien qu'on exige que ces écoles acceptent tous ceux dont les parents en font le choix, c'est-à-dire également les élèves en difficulté d'apprentissage ou avec des problèmes de comportement. L'école publique n'a pas le privilège qu'a sa concurrente de refuser ou de renvoyer ces élèves. Au contraire, elle doit les accueillir et tenter, avec des moyens souvent bien insuffisants, de les soutenir et les accompagner dans leur cheminement scolaire. C'est là que le bât blesse; une école privée subventionnée à 60 % qui a le privilège de sélectionner les élèves les plus performants et les plus obéissants. Si, comme le prétend Jean-Robert Sansfaçon (*Décrochage scolaire, l'affaire de tous*, *Le Devoir*, 17 février 2009), «la recette, en fait, relève de l'engagement sincère de tous les intervenants à travailler dans le même sens...», l'école privée devrait accepter de participer à la solution en relevant le défi, difficile et exigeant, d'accompagner les élèves en difficulté.

Marie Léveillé  
Gatineau, le 17 février 2009

### Pourquoi ne pas hausser les tarifs?

Pauline Marois veut un gel des tarifs durant la crise économique. Je ne comprends vraiment pas sa recommandation. Il me semblait que plusieurs péquistes avaient reconnu que leur politique de gel des tarifs lorsqu'ils étaient aux commandes des affaires de l'État était une erreur. Ce gel recommandé par Pauline Marois est totalement inefficace. Pour

ceux qui ont encore un emploi, c'est un gaspillage des fonds publics alors que pour ceux qui se retrouvent sans emploi, cela est totalement insuffisant. Si Pauline Marois veut faire une contribution intelligente au débat sur la tarification de services publics, je l'invite d'abord à prendre connaissance des propositions intéressantes contenues dans le livre de Jean-François Lisée, *Pour une gauche efficace*. Évidemment, l'implantation de ces mesures progressistes nécessiterait un courage politique. Peut-être que Pauline Marois a plutôt choisi de miser sur l'usage habituelle du pouvoir pour accéder au poste de premier ministre. Ce serait dommage.

Marie-France Pélouquin  
Sorel-Tracy, le 17 février 2009

### Obama, Harper et l'environnement

Les changements climatiques sont à l'ordre du jour des discussions entre MM. Obama et Harper demain. Tous deux ont appuyé l'idée de subventions généreuses pour la production de maïs-éthanol. Nos deux pays ont des lois permettant au gouvernement d'imposer un contenu minimal d'éthanol dans l'essence. Bilan: presque le tiers de la production annuelle de maïs américain a été converti en éthanol, ne remplaçant toutefois que 3 % de l'essence, ce qui n'a pas apporté l'indépendance souhaitée par rapport au pétrole étranger. Et la réduction d'émissions de gaz à effet de serre est incertaine. L'aspect économique n'est pas édifiant: on estime que 40 usines de maïs-éthanol aux États-Unis feront faillite en 2009.

À la suite de la hausse inévitable du prix des denrées alimentaires, le G8 s'est engagé en juillet à «assurer que les politiques de production et d'utilisation des biocarburants soient compatibles avec la sécurité alimentaire» et M. Obama a déclaré: «Si au bout du compte nous devons changer nos politiques en matière d'éthanol

pour aider les gens à obtenir quelque chose à manger, alors c'est le pas que nous devons faire.»

Demain, Obama et Harper renonceraient-ils au maïs-éthanol pour favoriser non pas les sables bitumineux et le nucléaire, mais l'efficacité énergétique et les énergies solaire et éolienne?

Pamela Walden-Landry  
Montréal, le 17 février 2009

### Éthique économique?

Le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Dominique Strauss-Kahn, indique qu'il faut poursuivre le plan de soutien aux banques dans le monde. Que les États doivent aider les banques à se sortir du marasme financier, favorisant du même coup la reprise économique.

Comme contribuable et épargnante, je veux bien payer ma juste part pour aider le Canada à se sortir de la crise. Mais je suis par ailleurs outrée de devoir aider des organisations bancaires qui ont fait des milliards sur le dos des gens en intérêts faramineux de toutes sortes et qui paient encore aujourd'hui leurs dirigeants à coups de millions chaque année. Et notre Mouvement Desjardins n'est pas en reste.

Celui-ci, qui a annoncé récemment une réduction importante des ristournes de plus de 40 % aux membres, va-t-il serrer la ceinture de ses propres dirigeants afin de participer à l'effort de guerre des sociétaires de Desjardins? Pourquoi imposer un tel traitement aux sociétaires si l'on envisage pas de faire de même pour la tête dirigeante de l'organisation? Actuellement, rien n'indique que Desjardins va imposer un tel traitement à ses dirigeants.

Malgré la présente crise économique, il est pour le moins choquant de constater que plusieurs dirigeants de banques poursuivent leur enrichissement personnel sans aucune considération éthique. Est-ce cela, la redistribution équitable de la richesse en 2009?

Monique Héroux  
Armagh, le 17 février 2009

## LIBRE OPINION

### Crédit d'impôt télévisuel: des règles à conserver

ANDRÉ PROVENCHER  
Président, La Presse Télé

Dans une lettre publiée le 14 février par *Le Devoir*, le président de Québecor, Pierre-Karl Péladeau, réclame à nouveau des modifications substantielles au programme de crédit d'impôt à la production cinématographique et télévisuelle du Québec. S'adressant aux ministres des Finances et de la Culture et des Communications, il demande que les émissions produites par les filiales de son groupe soient pleinement admissibles aux avantages du programme. Les critères en vigueur réservent l'admissibilité aux entreprises de production non liées à des titulaires de licences de radiodiffusion.

Dans le cadre de sa démonstration, M. Péladeau dénonce l'admissibilité des productions de La Presse Télé au programme de crédit d'impôt pour démontrer l'incongruité des règles de financement. Ce propos est carrément déplacé et dénué de tout fondement. Depuis l'entrée de Québecor dans la

radiodiffusion, il y a plus de dix ans maintenant, son président sait très bien que le statut de producteur indépendant n'est pas lié à la taille ou aux actionnaires de l'entreprise, mais au seul fait qu'elle ne soit pas liée à un titulaire de licence de radiodiffusion.

Sur le fond des choses, il est bon de rappeler que le programme de crédit d'impôt télévisuel et cinématographique, même réservé aux entreprises de production indépendante, profite pleinement aux radiodiffuseurs comme TVA. En effet, le coût d'acquisition d'une émission ou d'une série par une chaîne de télévision est généralement diminué dans la même proportion que le rabais fiscal obtenu par le producteur sur ses coûts de main-d'œuvre. Si nous devons faire la somme de l'argent public dont bénéficie Québecor Média et ses filiales, il faudrait moralement tenir compte de ces données. Des émissions comme *Star Académie* et *Annie et ses hommes*, par exemple, recueillent des sommes importantes en financement public.

Depuis sa fondation, en 2002, La Presse

Télé a contribué de manière exemplaire à la création et à la production d'émissions originales et de qualité. Tenter de mettre en cause son statut de producteur indépendant est pour le moins inconvenant et regrettable.

De fait, il est plutôt ironique que Québecor s'indigne de la discrimination dont son entreprise serait l'objet face aux producteurs indépendants. À plusieurs reprises, les présidents en fonction de TVA ont refusé d'accueillir des projets d'émissions en provenance de La Presse Télé. Devrions-nous aujourd'hui être aux abois et déplorer que les productions de La Presse Télé soient injustement exclues de la grille des programmes de TVA?

Il n'existe aujourd'hui aucune raison valable pour laquelle le gouvernement du Québec devrait modifier les règles du jeu et reconnaître l'admissibilité des émissions produites par une société liée à un radiodiffuseur. S'il le faisait, le gouvernement créerait une mesure d'exception pour le groupe Québecor.

## IDÉES

LE PRÉSIDENT OBAMA EN VISITE AU CANADA

## Commerce international: Ottawa doit s'engager à plus de transparence

**L**a visite à Ottawa du président des États-Unis peut marquer une nouvelle ère dans les relations entre les trois pays signataires de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Le gouvernement Harper doit saisir cette occasion d'améliorer le libre-échange entre nos pays et de faire preuve de plus de transparence en matière de commerce international.

Le président Obama s'est attaqué au fond du problème en déclarant que «les défauts de l'ALENA étaient évidents au moment de sa signature...», que «nous devons maintenant amender l'accord» car «alors que l'ALENA a accordé des droits élargis aux investisseurs, il n'a renforcé qu'en paroles les droits des travailleurs et l'importance de la protection de l'environnement». Le premier ministre Harper doit accepter d'ouvrir les discussions sur l'ALENA que lui présente son homologue. L'enjeu d'une révision du modèle ALENA ne se veut pas un retour au protectionnisme, mais est plutôt un appel à bâtir un modèle d'échanges commerciaux équitable, transparent, qui bénéficie à l'ensemble des populations et qui respecte les choix de société de chacun des pays.

Nous ne pouvons plus tolérer que l'ALENA permette aux investisseurs de poursuivre nos gouvernements lorsqu'ils adoptent des politiques publiques que ceux-ci jugent nuisibles à leurs profits, comme le permet le chapitre 11 de l'ALENA. Ce chapitre met en péril nos choix de société, comme le démontre une fois de plus le récent recours d'un investisseur états-unien contre le système public de santé qui prévaut au Canada.

Nos gouvernements doivent pouvoir intervenir sans entrave pour le bien public. Or, le chapitre 11 de l'ALENA ouvre la porte à de nombreuses possibilités de poursuites. Avec une telle épée de Damoclès qui pend au-dessus de nos têtes, comment assurer le maintien des services publics? Comment aussi développer une stratégie gouvernementale active de développement national ou régional? Nous en avons pourtant bien besoin en cette période de crise économique mondiale. Le chapitre 11 de l'ALENA doit être abrogé.

## Négociations différentes

Le premier ministre Harper doit aussi accepter que les discussions et les négociations en vue d'amender les accords existants ou d'en signer de nouveaux se déroulent désormais autrement. Le président Obama montre d'ailleurs la voie que nous souhaitons voir notre gouvernement emprunter depuis de nombreuses années: «Dès la première année de mon mandat, a-t-il déclaré, je vais convoier M. Calderón [le président du Mexique] et le premier ministre du Canada à des rencontres annuelles. À la différence des sommets tenus sous le président Bush, ces rencontres seront tenues dans la transparence, reflétant ainsi les liens étroits qui existent entre nos trois pays. Nous allons demander la participation ouverte et active des citoyens, des organisations syndicales, du secteur privé et des organisations non gouvernementales dans l'établissement de l'ordre du jour et dans les discussions.» Cela marque un progrès énorme de la part de nos voisins et le gouvernement Harper doit en prendre acte.

Ainsi, le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP) — lequel devrait être le premier item à l'ordre du jour de cette prochaine rencontre à trois des chefs d'État — a fait l'objet de rencontres secrètes, sans débat public, en marge de nos institutions démocratiques. Depuis son lancement en mars 2005, cette entente informelle d'approfondissement de l'ALENA, qui associe désormais les relations commerciales à d'inquiétantes mesures en matière de sécurité, a conduit à une plus grande déréglementation au profit des intérêts des grandes entreprises. Nous avons bon espoir que cette façon de faire sera chose du passé.

Dans les pourparlers qui vont s'amorcer, la souveraineté énergétique de notre pays doit être réaffirmée. Afin de répondre aux défis en matière d'énergie et de développement durable, le Canada doit obtenir la disparition de la clause de proportionnalité figurant au chapitre 6 de l'ALENA. Celle-ci oblige le Canada à maintenir ses exportations d'hydrocarbures vers les États-Unis, quelles que soient ses politiques pour faire face à la crise ou pour lutter efficacement contre les gaz à effet de serre.

Avec la visite du président Obama, le premier ministre Harper a la possibilité de démontrer qu'il a entendu et compris le message des organisations de la société civile en matière de commerce international. Le modèle actuel de libre-échange a fait du Canada un pays de moins en moins équitable. Il est impératif que le premier ministre accepte de discuter de l'ALENA et de l'ensemble de la politique commerciale canadienne pour corriger le tir.

Nous, organisations membres du Réseau qué-



Barack Obama

JOSHUA LOTT REUTERS

bécois sur l'intégration continentale (RQIC), voulons envoyer un signal clair à l'effet que l'avenir du développement de nos sociétés ne peut pas être confié au seul libre jeu des forces du marché. Le gouvernement du Canada doit engager un débat de fond sur la création d'un modèle al-

ternatif de développement, qui favorise la répartition équitable de la richesse et garantisse la présence des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux des populations, par-delà les ambitions des entreprises transnationales et leur recherche du profit à tout prix.

*Pierre-Yves Serinet, coordonnateur du RQIC, Luc Phaneuf, président d'Alternatives, Dominique Verreault, présidente de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), Gaëtan Châteauneuf, président du Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN), François Vaudreuil, président de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), Claudette Carbonneau, présidente de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Réjean Parent, président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Michèle Boisclair, vice-présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ-santé), Gilles Dussault, président du Syndicat des professionnelles et des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ)*

## Devine qui vient dîner...

DIANE TERROUX  
Montréal

**L**e nouveau président des États-Unis, Barack Obama, vient faire une visite au Canada aujourd'hui. Le 20 janvier dernier, en regardant à la télé les cérémonies de son assermentation, un souvenir de jeunesse m'est revenu en mémoire. Mon grand frère Pierre et sa fiancée m'avaient emmenée voir le film américain *Devine qui vient dîner* mettant en vedette l'acteur Sydney Poitier, ainsi que Katherine Hepburn et Spencer Tracey.

C'était en 1967, il y a plus de 40 ans, et j'avais onze ans. J'étais emballée car ils m'emmenaient voir une histoire dédiée aux grandes personnes. Plusieurs s'en rappelleront: la fille d'un couple de bourgeois, Joey Drayton, décide de présenter à ses parents son fiancé, un jeune médecin. Les parents sont ravis du choix du genre potentiel et préparent un beau dîner mais, oh surprise!, le futur mari de Joey est noir. Un détail que la jeune fille, qui évoluait avec son époque — nous sommes en 1967 —, avait omis de leur signaler.

Quel événement ce fut pour moi, car il m'ouvrait à l'univers du cinéma en même temps qu'à la différence. C'était magique car dans mon quartier de l'est de Montréal, à Maisonneuve, la population était presque entièrement blanche, catholique et francophone.

Jamais mon frère et sa future n'ont pensé une seconde que l'histoire serait trop complexe pour moi. Étant enseignants tous les deux auprès de jeunes de mon âge dans Viauville, ils savaient

bien que ça m'intéresserait et que je pourrais l'absorber. Eh que je l'ai absorbé, ce film! Je crois même qu'il a façonné la femme que je suis devenue avec mes préoccupations pour la discrimination générée par la fermeture aux différences — de race, de culture, de handicap ou d'orientation sexuelle.

J'entraîtais dans ce qu'on appelle l'adolescence en cette année de l'Expo, année cruciale pour l'ouverture du Québec au monde. Suivront tous les mouvements sociaux pendant mes études: Mai 68, Stonewall en 69, la contestation de la présence américaine au Vietnam, les chartes des droits et libertés et j'en passe, toutes ces révolutions que suivaient de près nos profs, nos intellectuels, nos artistes et dont les idéaux nous porteraient nous aussi dans les années 1970 et 1980. Nos professeurs nous préparaient pour un monde moderne et plus égalitaire. Fini les grandes noirceurs...

Ils rêvaient de libération et d'égalité des chances. Dans les faits, nous avons pris collectivement beaucoup plus de temps que prévu pour réaliser quelques-uns de leurs rêves.

Je suis maintenant au début de la cinquantaine. Mes frères se dirigent ou sont déjà dans la soixantaine. Nous regardions tous la télé le 20 janvier avec un immense sentiment de nouvel espoir pour le futur des petits-enfants de notre famille et des familles américaines.

Espérons que la débâcle économique ne détruira la belle lancée du 20 janvier dernier. Souhaitons-nous que les quelque 780 milliards de dollars des dirigeants de nos nouveaux voisins leur éviteront, et par le fait même nous épargneront, le retour des grandes noirceurs.

Le décrochage scolaire à l'école publique

## L'affaire de tous... même de l'école privée

Réplique à l'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon

NATHALIE MOREL

Présidente de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal

**M**onsieur Sansfaçon, L'éditorial que vous signez dans l'édition du *Devoir* du 17 février 2009, intitulé «*Décrochage scolaire, l'affaire de tous*», m'interpelle à plusieurs égards.

Si je partage en bonne partie vos appréhensions, je ne peux pas appuyer votre raisonnement en ce qui concerne les causes et les solutions que vous mettez de l'avant.

Premièrement, l'école privée n'est ni coupable, ni remise en question dans le débat sur le décrochage scolaire. L'Alliance, les syndicats de l'enseignement et la plupart des administrateurs du réseau scolaire public n'ont jamais réclamé de faire disparaître ces écoles, mais de cesser le financement public de ces entreprises privées.

Deuxièmement, des études de l'UQAM et du ministère de l'Éducation démontrent que l'abolition des subventions aux élèves des écoles privées ne ferait pas en sorte «qu'il en coûterait beaucoup plus cher à l'État de financer la formation de ces 30 % de jeunes qui choisissent l'école privée». Les élèves du privé comptent pour 12 % et non pas 30 % de la population scolaire. De plus, sans les subventions au privé, de 30 % à 50 % de ces élèves resteraient à l'école privée pour des raisons économiques, culturelles ou linguistiques. A 30 % de rétention au privé, l'État devrait déboursier environ 60 millions de dollars de plus. A 40 %, il en coûte moins cher à l'État. L'exemple ontarien est éloquent à ce sujet.

L'investissement et l'économie ne sont pas les principales vertus de l'abolition ou de la diminution de la subvention publique aux écoles privées. Le rapatriement d'élèves sans difficulté d'apprentissage et de comportement dans les écoles de quartier offrirait une plus-value inestimable.

Par ailleurs, vous citez l'Alliance comme un mauvais exemple de corporatisme syndical, «... qui se félicite d'avoir arraché deux journées pédagogiques de plus pour ses membres...». Vous savez comme moi et comme la plupart de vos lecteurs que les journées pédagogiques sont essentielles au travail des profs. Ces deux journées supplémentaires, qui amènent les profs de la CSDM à parité avec les autres profs du Québec, servent en grande partie à la concertation des ressources enseignantes, professionnelles et de soutien pour planifier les interventions auprès de tous les élèves, mais particulièrement des élèves en difficulté, qui comptent pour une très grande partie des décrocheurs potentiels. Loin d'être une victoire du corporatisme syndical, les deux journées pédagogiques de plus à la CSDM sont un moyen, convenu avec la commission scolaire, d'aider les élèves en difficulté et de faire la lutte au décrochage.

L'appel à la concertation générale que vous lancez, nous y avons répondu depuis longtemps. Le ministère, les commissions scolaires, les syndicats de l'enseignement et les parents travaillent d'arrache-pied à mettre en place des solutions depuis la tenue des états généraux de l'éducation en 1995-96.

Un sommet sur l'éducation comme vous le proposez? Les états généraux ont été ce sommet. Ses conclusions de donner une chance égale de réussite à tous les élèves ont fait l'unanimité. Cependant, en période de compressions budgétaires pour atteindre le déficit zéro, trop peu de moyens ont été mis en branle. L'Alliance est d'avis que cette conclusion signifie en faire plus pour ceux qui ont plus de difficulté à atteindre la réussite.

En faire plus, c'est cesser de financer des écoles privées pour ramener ces ressources financières aux écoles publiques. C'est aussi ramener bon nombre d'élèves doués, sans problèmes, pour rééquilibrer la classe ordinaire avec une proportion représentative des élèves forts, moyens et faibles. C'est aussi réduire le nombre d'élèves dans les classes où il y a des élèves en difficulté, dans les écoles de milieux défavorisés. C'est également instaurer des classes de maternelle à 4 ans dans tous les quartiers défavorisés pour leur donner une longueur d'avance sur les autres, pour combler leur retard de développement langagier ou social, et c'est aussi maintenir des classes spécialisées pour les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage tant au primaire qu'au secondaire. C'est également stopper la réforme de l'éducation pour la corriger. Une réforme instaurée pour lutter contre le décrochage dont le remède est pire que le mal.

Si toutes ces suggestions pour donner une chance égale de réussite à tous les élèves ne font pas partie des solutions potentielles, si elles sont du corporatisme syndical parce qu'elles nécessiteront un effort financier supplémentaire ou l'embauche d'enseignants, alors toutes les interventions sociales se retrouveront au banc des accusés, chargées de mauvaises intentions.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Stéphane Baillargeon (général), Clairandree Cauchy (éducation), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francœur (environnement), Pauline Gravel (affaires), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux-Saucy (santé), Alexandre Stiehlis (général), Philippe Pagnon (pupitre), information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Levesque (reporter), information culturelle: Michel Belair (théâtre et cahier Culture), Guillaume Bourzault-Côté (reporter), Paul Cauchon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (littérature), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre), information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Eric Desrosiers (reporter), Claude Turcotte (reporter), Dominique Reny (pupitre), information internationale: Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Mungier (responsable du site Internet), Émile Folle-Boivin et Vincent Cauchy (commis Internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Jean-Jacques Coulombe et Étienne Plamondon-Émond (commis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Olivier Spéciel (Québec), Monique Bheéer (Ottawa), PUBLICITÉ Julie Chrétien (directrice adjointe), Amélie Bessette, Jean de Billy, Jennifer Holly-Demers, Jean-François Bossé, Manon Boilard, Mariève Goulet (directeurs de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires), PRODUCTION Christian Gauthier, Christian Gauthier, PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisebois, Jean-Robert Divers (responsable promotion), ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Bellevue (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

## ACTUALITÉS

## GUANTÁNAMO

SUITE DE LA PAGE 1

été mis en accusation et, parmi ces derniers, certains ont été trouvés coupables, d'autres pas.

## France

Quatre détenus français ont été rapatriés en juillet 2004, et trois autres en janvier 2005. Un de ces hommes a été libéré sans accusation après 48 heures de garde à vue. Les six autres ont subi ce qu'on pourrait appeler un procès-fleuve, qui n'est pas encore terminé.

Ils ont d'abord comparu en juillet 2006 devant le tribunal correctionnel de Paris pour «association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste». Le juge a rapidement interrompu les procédures, réclamant des informations (alors classées «secret défense») sur l'attitude d'enquêteurs français qui avaient secrètement interrogé les prévenus pendant leur détention à Guantánamo. Les autorités françaises avaient dans un premier temps affirmé que ces interrogatoires, révélés dans les médias, n'avaient pas eu lieu.

En décembre 2007, le tribunal correctionnel a finalement condamné un des accusés à cinq ans d'emprisonnement dont quatre avec sursis, quatre autres prévenus à quatre ans dont trois avec sursis, et relaxé le sixième. Les cinq condamnés ont fait appel de leur condamnation pour le principe. La Cour d'appel de Paris, qui devait se prononcer le 27 janvier, a repoussé sa décision à la fin de février.

## Royaume-Uni

Neuf ressortissants britanniques ont été rapatriés, en 2004 et en 2005. La justice du Royaume-Uni n'a porté d'accusation contre aucun d'eux, même si certains ont été arrêtés et détenus brièvement en vertu de la loi antiterroriste à leur arrivée en sol britannique.

Trois de ces jeunes musulmans ont été surnommés les «Tipton Three», du nom de la ville des Midlands dont ils sont originaires. Leurs mésaventures en Afghanistan où ils ont été arrêtés, puis à Guantánamo Bay, ont été racontées en 2006 dans un film intitulé *Road to Guantánamo*, qui a été présenté cette année-là au festival de Berlin.

Le rapatriement des détenus britanniques n'a été possible qu'après une campagne menée par les familles et par des organisations comme Amnesty International auprès du gouvernement de Tony Blair, qui n'y était guère favorable.

## Australie

Deux Australiens ont séjourné dans la célèbre prison après avoir été arrêtés en Afghanistan.

L'un d'eux, David Hicks, a été le premier détenu à y être condamné devant les tribunaux militaires, en l'occurrence pour «soutien matériel au terrorisme». Il avait admis s'être entraîné dans un camp dirigé par Oussama ben Laden. En mai 2007, tout juste après la fin de son procès à Guantánamo, il a été rapatrié en Australie, où il a purgé une peine de prison de neuf mois. Il avait passé cinq ans à Guantánamo.

Son compatriote Mahmoud Habib en aura passé trois avant d'être libéré au début de 2005, sans qu'aucune accusation ne soit portée contre lui.

## Autres pays européens

L'Espagnol Hamed Abderrahman Ahmad a été transféré dans son pays en février 2004. L'année suivante, il a été condamné à six ans de prison pour appartenance à une cellule d'al-Qaïda. Le Tribunal suprême espagnol a par la suite cassé ce verdict pour absence de preuve tangible.

Deux Belges, d'origine turque et marocaine, ont été ramenés dans leur pays en avril 2005. Ils ont été placés en liberté surveillée et accusés d'avoir appartenu à des mouvements liés à al-Qaïda et d'avoir été en possession de montres de marque Casio, censées être prises par les poseurs de bombes... Ils n'ont jamais été condamnés.

Un citoyen suédois libéré en juillet 2004 n'a fait l'objet d'aucune accusation à son retour dans son pays. Toujours en Scandinavie, un citoyen danois, libéré moyennant l'engagement à ne plus participer au «djihad», n'a pas été accusé à son retour dans son pays, mais a eu des démêlés avec la justice quelques années plus tard.

Si tous les citoyens des États d'Europe occidentale et de l'Australie ont été rapatriés, contrairement au Canadien Omar Khadr, ce n'est pas nécessairement le cas pour les «résidents» de ces pays qui n'en détiennent pas la citoyenneté. Le Royaume-Uni a quand même rapatrié tous ses résidents, sauf un, Benyam Mohamed, dont le transfert, réclamé par plusieurs sympathisants à Londres, semble imminent.

Le surlendemain de son entrée en fonction, le président Barack Obama a ordonné la fermeture dans les douze mois de la prison de Guantánamo, qui abrite encore quelque 245 détenus.

Un groupe de travail dirigé par les ministres de la Justice et de la Défense doit revoir la politique américaine de détention et faire rapport au président en juillet.

Le Devoir



Des employés préparent le parlement en vue de la visite de Barack Obama.

JIM YOUNG REUTERS

## PAGE

SUITE DE LA PAGE 1

À peine le temps d'aborder quelques sujets triés sur le volet: environnement, énergie, commerce à la frontière, économie et conflit en Afghanistan. Mais rien sur le cas d'Omar Khadr, toujours emprisonné à Guantánamo.

«C'est une visite de courtoisie. Obama veut démontrer son attachement à son allié traditionnel canadien. Mais il ne faut pas s'attendre à des résultats concrets», estime Julien Tourreille, chercheur à la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'UQAM.

Historiquement, les présidents américains font toujours le premier voyage de leur mandat au Canada, principal partenaire économique des États-Unis. Seul George W. Bush a dérogé à cette règle, en 2000, préférant le Mexique, plus près de son Texas natal.

Selon Julien Tourreille, «Obama va avoir la tête à Washington, même s'il est à Ottawa» tellement l'économie américaine est une source de préoccupation constante pour la Maison-Blanche. C'est d'ailleurs pour cette raison que le protocole sera réduit au minimum aujourd'hui: aucun souper ou gala officiel, aucune allocution devant le Parlement, une très courte conférence de presse, sans plus.

«Les Américains n'auraient pas accepté que leur président participe à des cocktails ou à des événements mondains au Canada pendant que leur pays est en crise», affirme au Devoir Derek Burney, ancien ambassadeur canadien aux États-Unis et chef de cabinet de Brian Mulroney lors des négociations sur le libre-échange.

Selon lui, la rencontre au sommet a néanmoins une grande importance. «C'est symbolique, mais les symboles, c'est la base de la diplomatie. Juste le fait que Barack Obama accepte de sortir de son pays en crise dès le début de son mandat pour venir au Canada, c'est significatif. Ça promet pour l'avenir», dit-il, lui qui a également dirigé le comité de transition vers le pouvoir de Stephen Harper en janvier 2006.

Cette visite éclair permettra à l'entourage de Barack Obama de tisser des liens avec l'équipe de Stephen Harper et les hauts fonctionnaires fédéraux. Certains des collaborateurs les plus influents de la Maison-Blanche seront avec le président américain, dont Lawrence Summers (économie), Carol Browner (changements climatiques) et Jim Jones (sécurité nationale).

## L'ère post-Bush

Indirectement, le message va également se rendre aux autres alliés des États-Unis, notamment en Europe et au Japon, croit Derek Burney. «Ça montre que les Américains veulent rebâtir les ponts et faire les choses différemment de la précédente administration. Cette visite rapide à l'étranger est une bonne nouvelle pour l'ensemble de la planète.»

Mais le vrai test, il sera davantage pour Ste-

phen Harper, affirme Julien Tourreille. «Il doit démontrer qu'il peut dialoguer avec Obama, qu'il a l'air d'un chef d'État à côté de lui malgré leur écart idéologique. Harper souffre de sa relation étroite avec Bush. Il doit montrer qu'il tourne la page.» Pour le premier ministre, l'image, le non-verbal, sera très important, dit-il.

La réussite de la journée devra d'ailleurs être jugée sur cette base subtile, comme c'est la coutume en diplomatie, estime M. Burney. «Le succès de la visite ne sera pas dans les résultats concrets, mais dans le ton entre les deux hommes. Ça va avoir un impact sur la direction que les deux pays vont prendre. Il ne faut pas sous-estimer l'importance d'une bonne relation personnelle dans les affaires de l'État.»

Michael Ignatieff, qui va également rencontrer Barack Obama en fin de journée aujourd'hui, espère lui aussi polir son image avec le patron de la Maison-Blanche. Depuis une semaine, l'entourage du chef libéral ne cesse de répéter à quel point les deux hommes ont des amis en commun, vestige du temps où Ignatieff enseignait à l'université Harvard.

«Il y a un peu de la surenchère d'image. On joue à qui va le mieux paraître à côté d'Obama», affirme Robert Asselin, directeur adjoint de l'École supérieure d'affaires publiques et internationales à l'Université d'Ottawa. Michael Ignatieff a d'ailleurs réclamé hier une rencontre de 20 minutes avec le président, plutôt que les 15 minutes qu'on lui a accordées. Il estime avoir droit à la même durée que Stephen Harper a obtenue avec George W. Bush en 2004, lorsque le chef conservateur était dans l'opposition.

Le message central du premier ministre Harper sera de positionner le Canada comme un atout pour les Américains sur le plan énergétique, avec le pétrole, le gaz et l'électricité canadiens, mais aussi sur le front de l'Afghanistan et des changements climatiques.

«Obama est le nouveau roi du monde», affirme Robert Asselin. Tout le monde est en réaction aux États-Unis depuis son arrivée. Le Canada, qui est une puissance moyenne, doit montrer qu'il est un allié fiable sur lequel on peut compter. On doit avoir un rôle dans la vision américaine du monde.» Il en va de nos intérêts, selon lui.

Si on en croit les Canadiens, la relation entre les deux pays depuis l'arrivée au pouvoir de Barack Obama est d'ailleurs plutôt bonne, selon un sondage Harris/Decima-La Presse canadienne paru hier. Les trois quarts des Canadiens sont optimistes quant à l'avenir des relations canado-américaines. L'enthousiasme est particulièrement marqué au Québec, où 82 % des personnes sondées ont dit croire que les relations entre les deux pays seront bonnes ou excellentes dans les années à venir.

Le Devoir

## LEE

SUITE DE LA PAGE 1

Cela dit et redit, souligné et encensé, Spike Lee a aussi demandé à son auditoire de ne pas croire pour autant en l'idée d'une Amérique post-raciste. Un président à lui seul ne fait pas le printemps. «Je ne vais pas reprendre la litanie des statistiques sur la discrimination raciale, a-t-il enchaîné. Je ne crois pas que les questions raciales ont disparu soudainement parce que Barack Obama est devenu président des États-Unis.»

M. Lee était invité de l'Association étudiante de l'université Concordia, dans le cadre de sa série des grandes conférences. L'événement s'inscrit également dans le riche programme du Mois de l'histoire des Noirs.

Les places pour entendre le réalisateur ont très vite et très tôt trouvé preneurs. Un autre auditorium diffusait la conférence sur écran géant. Malheureusement, un problème technique de transmission a fait perdre une vingtaine de minutes de sa conférence.

Le conférencier a rappelé aux étudiants montréalais être venu à l'Expo universelle en 1967, à dix ans, avec ses parents. Né en 1957 dans une famille aisée et intellectuelle de Georgie, Shelton «Spike» Lee a fréquenté le Morehouse College, comme d'autres jeunes de l'élite afro-américaine, puis la Tisch School of the Arts, la plus renommée pour la formation cinématographique de la côte Est. «Je voulais devenir un joueur de baseball professionnel, mais la génétique en a décidé autrement. J'aimais aller au cinéma mais je n'ai

pas opté pour une carrière cinématographique avant la fin de mes études collégiales.»

## Une passion

Il a vite tourné son premier film, *Last Hustle in Brooklyn*, à 20 ans en 1977, et en a engrangé une trentaine d'autres depuis. Son œuvre prolifique et polémique constitue un vaste portrait panoramique de la communauté historique et contemporaine des Noirs américains. «Quand j'ai commencé à diriger des films, il n'y avait qu'un seul réalisateur noir à Hollywood. Mais mes parents m'ont encouragé. En général, les parents ont tendance à tuer dans l'œuf ce genre de rêve. [...] Voici donc le message que je veux vous livrer aujourd'hui, a-t-il dit aux étudiants. Trouvez une voie qui vous passionne. Ne faites pas l'erreur de choisir une formation pour obtenir une job que vous allez détester pendant vingt ou trente ans.»

Sa propre passion a engendré *She's Got To Have It* (1986), son premier succès d'estime, traitant des rapports hommes-femmes au sein de la minorité afro-américaine, et *Malcolm X* (1992), une populaire biographie hagiographique du «leader nationaliste noir», converti à l'islam.

Une étudiante lui a demandé s'il regrettrait de ne pas avoir reçu une nomination pour l'Oscar du meilleur film avec *Do The Right Thing* (1989). «Je n'ai pas fait ce film pour recevoir un prix, a répondu Spike Lee. *Do The Right Thing* est encore étudié dans les facultés de cinéma partout dans le monde. Qui regarde

## HYDRO

SUITE DE LA PAGE 1

où il a rencontré Lawrence Cannon et Stockwell Day. M. Day, ministre fédéral du Commerce international, aurait assuré M. Arcand que le premier ministre du Canada discuterait de la question énergétique avec M. Obama.

L'appel de samedi de M. Charest à M. Harper visait à réitérer cette demande au plus haut niveau, a indiqué M. Arcand. Ce dernier juge qu'en ces matières, le Québec «n'a pas reçu de fin de non-recevoir, au contraire». Le ministre estime qu'à Ottawa, on «comprend très bien la situation. Eux aussi sont en déficit et eux aussi veulent s'en sortir, alors ils ont tout intérêt à nous aider».

Dimitri Soudas, l'attaché de presse de M. Harper, a confirmé hier qu'un des sujets à l'ordre du jour du premier ministre et du président américain serait l'environnement et l'énergie. «Je ne peux toutefois préciser quels items spécifiques vont être discutés dans ce dossier-là. Mais l'énergie et l'environnement vont être une question qui va être abordée entre les deux», a-t-il dit.

## Arcand aux États-Unis

Le ministre québécois des Relations internationales est depuis mardi en mission aux États-Unis, entre autres pour faire valoir les intérêts québécois en matière d'hydroélectricité.

Joint hier après-midi à New York par *Le Devoir*, M. Arcand s'est montré confiant que la position américaine sur l'hydroélectricité pourrait évoluer à moyen terme. «Elle ne sera pas résolue demain, mais il faut à chaque occasion frapper sur ce clou.» M. Charest dit l'avoir fait sans relâche depuis cinq ans.

Pierre Arcand explique que cette vision anti-hydro a été «élaborée par le département d'État et réitérée à quelques reprises». Elle a été développée principalement en réaction à l'édification de certains barrages en Chine qui avaient été construits sans aucune étude d'impact sur l'environnement. De même, la lutte de certains écologistes américains contre les projets hydroélectriques québécois, au début des années 1990, a aussi contribué à nuire à la perception de l'hydroélectricité, considérée comme un massacreur de paysage.

Il ne faut toutefois pas oublier, a insisté le ministre, les nombreux lobbys qui font pression pour exclure l'hydroélectricité: celui du charbon, qui promeut son «clean coal» — «une expression qui me fait bien rire!», ajoute Pierre Arcand au passage —, mais aussi celui, plus récent, des éoliennes. «C'est évident que tous ces gens ne sont pas intéressés à nous voir arriver dans le décor», note le ministre.

Jusqu'à maintenant, M. Arcand se réjouit d'avoir entendu à plusieurs reprises, dans l'État de New York, que l'hydro fait partie de la solution. Pour accroître les échanges d'électricité avec New York, une ligne de transmission, dans l'État américain, doit être refaite. Or, selon ce qu'on lui a confié, cette ligne pourrait faire partie de projets d'infrastructure découlant du plan de relance du gouvernement fédéral. «Dans ce plan, beaucoup de choses devront être faites par les États», note M. Arcand.

A ses yeux, les meilleurs alliés du Québec sont les gouverneurs des États. «Ce sont eux qui signent les contrats avec Hydro-Québec.» Samedi, M. Arcand se rendra d'ailleurs à Washington pour participer à la réunion de la National Governors Association, qui rassemble tous les gouverneurs américains et qui a pour mission de promouvoir le rôle des États dans la fédération américaine.

Le Devoir

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jacques de Mirabel, Québec, division de Québecor Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du journal de Québec, 450 avenue Bechard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépot légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

## Comment nous joindre ?

## La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier redaction@ledevoir.com

## La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courrier abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390